

## Déclaration par M. l'Ambassadeur Stefano Toscano, Directeur du GICHD

*“Coopération et assistance : conclusions et recommandations ayant trait au mandat du Comité sur le renforcement de la coopération et de l'assistance”*

19MSP APMBC, La Haye, 15-19 Novembre 2021

Monsieur le Président,

La coopération et l'assistance internationales font partie du pacte qui unit le secteur de la lutte antimines en tout temps, un pacte qui considère la solidarité internationale comme une "condition sine qua non" de l'action en faveur d'un monde sans mines. Elles vont de pair avec d'autres éléments clés d'une action antimines efficace et efficiente, à savoir la promotion de l'appropriation nationale ainsi que des opérations bien gérées reposant sur les normes, méthodes et outils les plus récents et adéquats.

Avec l'action n°6 de l'OAP, les Etats parties se sont engagés à intégrer les réponses de l'action contre les mines aux efforts faits dans le cadre de l'Agenda 2030 pour le développement durable. L'intégration de l'action contre les mines dans des politiques, stratégies et plans nationaux plus larges visant à atteindre les objectifs de développement durable présente des avantages considérables.

Elle permet, en effet, d'exploiter pleinement le potentiel de l'action antimines en tant que catalyseur d'activités dans des domaines tels que l'aide humanitaire, la consolidation de la paix, le développement durable, ou encore les droits de l'homme. Il s'agit donc pour notre secteur de promouvoir cette intégration via notamment la coopération et l'assistance afin de jouer un rôle décisif dans la réalisation de l'Agenda 2030.

Nous sommes toutefois conscients que passer de la théorie à la pratique en reliant l'action contre les mines et les ODD nécessite des efforts importants dans toutes les facettes d'un programme d'action contre les mines. A cet égard, le Centre a développé, en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le Développement, une nouvelle formation visant à fournir des conseils pratiques pour mieux intégrer l'action contre les mines dans des cadres de développement et des processus politiques nationaux plus larges, et à améliorer la compréhension de l'utilisation des ODD comme cadre analytique pour l'action contre les mines.

Cette formation a été testée au Cambodge, en Colombie, au Vietnam ainsi que dans le cadre du programme de coopération régionale du GICHD pour l'Europe orientale, le Caucase et l'Asie centrale. Sur la base des commentaires reçus, elle a été mise à jour et sera dispensée dans d'autres pays l'année prochaine.

Monsieur le Président,

La coopération et l'assistance consistent également à aider à la mise en place de cadre appropriés afin que les pays affectés puissent partager leurs connaissances et expériences, y compris au niveau régional. Grâce à ses trois programmes de coopération régionale arabophone, russophone et francophone, le GICHD soutient fortement cette approche.

Dans ce contexte, le GICHD a récemment organisé un atelier en ligne sur les questions des engins explosifs improvisés et de l'éducation au risque des engins explosifs pour les membres de son Programme de coopération régionale francophone. Réunissant près de 30 participants issus d'autorités nationales et de programmes d'action contre les mines en Afrique de l'Ouest et au Sahel, cet atelier a été une excellente occasion de présenter les outils et ressources disponibles en français pour aborder ces questions, ainsi que de promouvoir les échanges d'expériences entre les pays participants. Cet événement a été une première pierre posée dans la volonté du Centre de renforcer son Programme francophone et nous attendons avec impatience les prochaines étapes.

Merci.